



**Des risques pour la santé à la protection des travailleurs.
Rétrospective des programmes SSTC
en santé - travail - environnement**

N. Henry
Responsable des programmes de recherches, SSTC-DWTC

Mesdames, messieurs,

Cette journée d'étude est consacrée à 10 ans de recherche en santé au travail et s'inscrit dans une politique de communication des SSTC à l'égard de l'utilisateur, de l'acteur social et du décideur. Elle répond au souhait d'une transposition pertinente sur le terrain de nombreux résultats de recherche et d'instruments développés dans le cadre de 3 programmes de recherche.

Il s'agit par ailleurs de la quatrième journée d'étude organisée par les SSTC sur le thème de la santé au travail... marquant là presque une «tradition » de communication avec le monde du travail.

En 1990, conscient des nouveaux risques pour la santé rencontrés sur les lieux du travail et de la nécessité d'y apporter des solutions adaptées et durables, l'autorité fédérale décide la mise en oeuvre d'un premier programme de recherche en santé et environnement. Le 7 décembre de cette année, le programme «risque pour la santé» est approuvé. Un budget de 268 MBEF lui est octroyé.

Les objectifs de ce programme étaient au nombre de 3:

- . Il s'agissait de stimuler l'étude scientifique des risques pour la santé liés à l'environnement et à l'utilisation des technologies nouvelles et existantes, en particulier dans la sphère professionnelle.
- . il s'agissait encore de fournir des instruments et des données nécessaires à l'identification du risque pour la santé et à leur évaluation, la plus objective possible, en vue d'actions de prévention
- . et enfin, il s'agissait d'initialiser la préparation et la mise en oeuvre de règlements ou de recommandations au niveau national et international, de promouvoir la sécurité, l'hygiène et la santé sur le lieu du travail et d'encourager la recherche prénormative en ce domaine.

21 projets ont été financés. 17 projets ont été menés dans le domaine de la toxicologie industrielle et l'hygiène du travail. 4 concernant les troubles musculosquelettiques.

En 1994, au terme de ce premier programme, il s'avère pertinent de poursuivre l'effort scientifique et de le cibler davantage. Le biomonitoring d'exposition aux facteurs biologiques, chimiques et physique d'une part, l'évaluation des contraintes biomécaniques et l'étude des risques psychosociaux... une nouvelle dimension, d'autre part. Le constat selon lequel la nature du travail change et que l'émergence de la haute technologie dans la sphère professionnelle engendre de nouveaux risques détermine de nouvelles orientations au programme. L'étude du risque porte aussi sur l'organisation du travail. Il importe d'en déterminer le rôle comme source potentielle de stress professionnel.

Il reste par ailleurs essentiel de continuer à soutenir le potentiel scientifique.

Un nouveau budget de 289 MBEF est mobilisé pour financer des recherches de 4 ans selon 3 axes. 16 projets sont financés : 9 en toxicologie et hygiène du travail, 4 sur les risques psychosociaux et 3 en ergonomie.

Plus que dans le programme précédent, la recherche en réseau multidisciplinaire est encouragée. Le travailleur est étudié dans ses dimensions multiples, selon une approche interactionniste individu-environnement. La recherche en laboratoire côtoie la recherche de terrain. Les approches biomédicales côtoient les approches psychosociales et organisationnelles ... une nouvelle impulsion est donnée ici. Par ailleurs, il importe de soutenir la recherche en réseau multidisciplinaire et ainsi maintenir le potentiel scientifique national au niveau international.

En fin de programme, les données sont importantes, suffisamment pour prétendre à la concrétisation. 8 ans de recherche préalables a fourni une expertise et une reconnaissance à de nombreux chercheurs du programme. Des demandes du monde du travail leurs sont d'ailleurs directement adressées. Informés par d'autres sources, lors des colloques organisés dans le cadre de ces programmes en 1992, 1996 et 1997, les SSTC leur demande de construire des outils et de penser à leur large diffusion.

En sa séance du 28 novembre 1998, le Conseil des Ministres approuve la reconduction d'un troisième programme. 310 MBEF sont mobilisés. 2 phases de recherche sont relancées :

- . l'une consacrée à la valorisation des recherches antérieures donc. 80 MBEF lui sont consacrés. 10 projets sont financés. Des instruments sont développés.
- . la seconde phase est innovante. Elle stimule la recherche multidisciplinaire sur les risques pour la santé restés non maîtrisés et elle élargi davantage l'approche de l'étude de la santé au travail. Il importe dorénavant de prendre en considération les éléments sociaux, économiques, juridiques et éthiques.

La législation européenne et nationale, **la Loi sur le bien-être au travail** récemment revisitée, mais également d'autres cadres législatifs comme **l'AR du 2 décembre 1993 qui impose la surveillance du risque d'exposition aux agents cancérogènes** ou bien encore **la directive européenne cadre 89/391 requérant d'adapter le travail à l'homme** doivent être prise en considération. Par ailleurs, il est demandé aux chercheurs de prévoir une réflexion éthique et juridique à leur recherche. Les avancées scientifiques en la matière l'exigent plus que jamais. Je donnerai 2 exemples :

- . les tests de susceptibilité génétique qui génèrent un arsenal de questions, surtout lorsqu'ils sont envisagés dans le cadre du travail. Sont-ils pertinents ? Comment les mettre à disposition de la médecine du travail ? Sont-ils susceptibles à la dérive ? Lesquelles ?
- . les systèmes de détections d'erreurs professionnelles. Conçus dans le but d'une formation à la maîtrise, comment éviter le risque d'un détournement à une dans le but de sanctionner la faute ?

Ces 2 exemples traduisent la crainte d'un détournement de l'objet ou du résultat de la recherche. Il faut être prudent. La santé au travail, on l'a dit est au carrefour de nombreux enjeux.

Ce troisième programme se veut donc novateur. Il finance actuellement 9 projets pour un montant de 210 MBEF.

Les projets de ce programme sont tous suivi par un comité composé d'utilisateurs potentiels de résultats qui, à intervalle régulier, une à deux fois par an, prennent connaissance de l'état d'avancement des recherche et fourni un éclairage sur la manière dont le projet pourrait, à terme, répondre aux besoins de terrain. C'est là une idée nouvelle également.

Je terminerai en vous rappelant que les projets seront exposés cet après-midi. Pour une information plus complète sur les programmes, je renverrai à la brochure qui vous a été remise mais également aux nombreuses sources d'informations dont nous disposons. Un Site Internet avec une banque de données relatives aux actions de recherche : FEDRA. Les rapports finaux des recherches sont également disponibles auprès de nos services soit sous forme de publication soit sous forme de synthèse. D'autres documents peuvent être consultés sur place.

Je vous remercie.